



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 9 mars 2021 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 2 février 2021
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Crédit budgétaire supplémentaire pour le recours à des procès-verbalistes externes d'un montant de CHF 20'000.- (délibération)
5. Propositions de la Mairie
6. Propositions individuelles et questions
7. Divers
8. Huis clos (naturalisations)

En raison des mesures sanitaires, la séance se tiendra à la salle du Centre communal (4, chemin de la Pralay) et l'accueil du public présent sera limité en nombre.

Les personnes présentes seront invitées à laisser leurs coordonnées à l'entrée et à porter un masque à l'intérieur de la salle.

Genthod, le 26 février 2021

Bastien Guex

Président du Conseil municipal

